

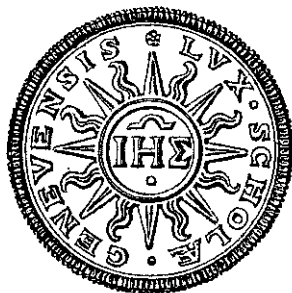
# DISCOURS DU RECTEUR

# DISCOURS

du Recteur Th. de Bèze  
prononcé à l'inauguration  
de l'Académie dans  
le Temple de Saint-  
Pierre à Genève

le 5 juin

1559



# LEGES ACADEMIÆ Geneuensis.

Publié par la  
SOCIÉTÉ DU MUSÉE HISTORIQUE DE LA RÉFORMATION  
à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de  
l'Académie de Genève

Texte latin extrait des *Leges academiae genevensis*.  
(Robert ESTIENNE, 1559)

Traduction française par Henri DELARUE



OLIVA ROBERTI STEPHANI.

GENEVAE.

Ego vero, amplissimi et ornatissimi viri, vehementer optassem ut (quod minime difficile fuit) gravissimum hoc onus regendæ huius scholæ cuiuspiam magis idoneo committeretur. Sed tamen, quandoquidem vestra autoritas hanc mihi necessitatem imponit, conabor illud ego pro viribus, Dei primum gratia, deinde etiam vestris precibus fretus, sustinere. Quumque scholasticum hunc coetum aliquid a me expectare videam, et hoc die omnes huc convenerimus ad eas audiendas leges quibus huius civitatis amplissimus Senatus hanc academiam constituere et tueri decrevit: pauca quædam de ipsa scholarum institutione commemorabo.

Utar autem nuda et simplici oratione, ut hic quoque valeat dictum illud, ἀπλοῦς ὁ τῆς ἀληθείας λόγος et, nequis scholasticos istos coetus,

*J'aurais vivement souhaité, Magnifiques et très honorés auditeurs (et cela n'aurait pas été difficile), que la très lourde charge de diriger cette école fût confiée à quelqu'un de plus qualifié. Mais puisque votre décision m'impose cette obligation, je m'efforcerai de m'en acquitter, dans la mesure de mes moyens, par la grâce de Dieu d'abord et en comptant aussi sur vos prières. Et puisque la présente assemblée académique paraît attendre de moi quelque chose et que nous sommes aujourd'hui réunis en ce lieu pour prendre connaissance des lois par lesquelles le Magnifique Conseil de cette cité a décidé de créer et de maintenir cette académie, je rappellerai quelques aspects de l'institution même des écoles.*

*Mon discours sera dépouillé et simple, conformément à la sentence « la vérité parle simplement ». Et pour que, sous prétexte que dans les écoles ne brille aucun*

propterea quod in eis externus ille splendor vel nullus vel admodum tenuis elucet, idcirco aspernetur ut non ita utiles, aut tanquam minime necessarios reprehendat: quæ sit illorum non modo utilitas sed etiam necessitas, quæ vetustas, quæ dignitas ac præstantia, paucis ostendem. Dabitur enim nobis alius de ipsis legibus dicendi locus.

Enimvero si quis existimat coetus istos vel fortuito extitisse, vel non ita pridem nullis iustis ac necessariis de causis coepisse, magno in errore versatur. Etsi enim homines rationis et intelligentiæ compotes nascuntur, et in quibusdam elucet tanta ingenii præstantia ut quidvis non tam didicisse quam reminisci videantur, verissima tamen est Aristotelis sententia (quam sensus ipse communis et perpetua omnium seculorum experientia confirmat) homines nec doctos nec eruditos, ac multo minus etiam earum rerum peritos quarum cognitio ad hanc vitam commode transigendam requiritur, sed duntaxat ad eas percipiendas aptos et idoneos nasci. Quid autem interest inter hominem prorsus rudem ac indocum, et belluas rationis expertes? Hoc videlicet

*éclat extérieur — ou bien peu — on ne les sous-estime, comme n'étant guère utiles, ou même on ne les désapprouve comme une chose nullement nécessaire, je montrerai en peu de mots, non seulement quelle est leur utilité, mais aussi leur nécessité, quelle est leur ancienneté, leur dignité et leur excellence. J'aurai en effet une autre occasion de parler des ordonnances elles-mêmes.*

*Assurément, si on estime que les écoles ont pris naissance par hasard et qu'elles n'ont pas commencé, jadis, sans causes justes et nécessaires, on est dans une grande erreur. Bien que les hommes naissent doués de raison et d'intelligence et que chez certains d'entre eux brille une telle supériorité d'esprit qu'ils paraissent, sans avoir eu à l'apprendre, tout tirer de leur mémoire, néanmoins (le sens commun lui-même et l'expérience continue de tous les siècles le confirme), le jugement d'Aristote est parfaitement vrai, savoir que les hommes ne naissent ni instruits, ni savants, bien moins même : qu'ils n'ont pas l'expérience des choses dont la connaissance est nécessaire pour passer convenablement cette vie, mais que du moins ils sont propres et aptes à l'acquérir. Or, quelle différence y a-t-il entre un homme tout-à-fait inculte et ignorant et les bêtes dépourvues de*

quod testatur ille rerum humanarum minime imperitus æstimator, homine imperito nihil quicquam esse iniustius: ac proinde nullum in mundo monstrum perniciosius existere, quum iniustitiæ nomine omnis ἀταξία intelligatur. Doctrinam igitur ac peritiam oportet homines aliqua ratione consequi, quam natura ipsa eis non tribuit, et præstantissima quoque ingenia, tanquam foecundum solum, bona educatione et diligentia excoli ac perfici necesse est. Nam certe verissimum est dictum illud, Διπλοῦν ὁρῶσιν οἱ μαθόντες γράμματα.

Quoniam autem ea est iampridem humanæ vitæ brevitatis ut unus quispiam homo, quantumvis excellenti ingenio præditus, quantumvis diligentiam adhibeat, non ita multa possit observare: ut eos omittam qui (ut sumus nostra sponte a labore proclives ad libidinem) quibusvis potius in rebus sunt occupati quam in iis in quibus omnem vitam consumere oportebat, necesse fuit a Deo excitari (cui enim alii hoc beneficium plane divinum acceptum referamus?) excitari, inquam, a Deo præstantissima quædam ingenia, quæ partim in excogitandis, partim in

*raison ? Cela assurément, que déclare ce juge très averti de la condition humaine, savoir qu'il n'y a rien de plus dangereusement injuste qu'un ignorant, et que par conséquent il n'y a pas au monde de monstre plus pernicieux, puisque sous le nom d'injustice on entend toute espèce de désordre. Il faut donc que les hommes acquièrent de quelque manière l'instruction et l'habileté que la nature toute seule ne leur a pas attribuées. Et il est nécessaire que les esprits supérieurs, eux aussi, comme un sol fécond, soient cultivés et perfectionnés par les soins d'une bonne éducation. Car ceci est une sentence assurément très vraie: « ceux qui ont étudié les lettres voient deux fois mieux ».*

*Depuis longtemps la durée de la vie humaine est trop courte pour qu'un seul homme, quel qu'il soit, si excellent que soit l'esprit dont il est doué et quelque zèle qu'il y mette, puisse embrasser tant de choses — et, comme nous sommes tous naturellement enclins à laisser le travail pour le plaisir, je ne parle pas de ceux qui s'occupent de tout au monde plutôt que des choses auxquelles il faudrait consacrer toute sa vie, il a fallu que Dieu (à qui d'autre rapporterions-nous le don de ce bienfait divin ?) que Dieu, dis-je, suscite des esprits supérieurs, excellent, par quelque divine*

observandis, ac certo quodam ordine distribuendis, id est in artem redigendis optimis quibusque rebus, divina quadam virtute excellerent. Hoc quum dico, eos intelligo qui primi bonas artes ac disciplinas quæ uno communi philosophiæ nomine comprehenduntur, in lucem extulerunt. Quorsum autem disciplinas, nisi adsint et doctores et discipuli? Constat autem ex his veluti partibus respublica nostra scholastica. Quæ quum ita se habeant, efficitur illud quod volebam, nimirum scholasticos coetus nec temere, nec de nihilo, neque aliquot ante seculis coepisse, sed inter veteres homines divino quodam beneficio semper fuisse celebratos, in quibus videlicet foelicissima quadam μεταμορφώσει et stipites et feræ agrestesque belluæ, in homines rationis et intelligentiæ compotes transformarentur.

Sed hæc, age, planis etiam ac perspicuis exemplis comprobemus.

Ut binas illas columnas, unam lateritiam, alteram lapideam a Setho (ut inquit Iosephus) excitatas præteream, et quæ idem scriptor de Abrahamo commemorat: (sunt enim ea, ut mihi

*vertu, soit dans la réflexion, soit dans l'observation et dans la synthèse, c'est-à-dire l'art de faire entrer dans un système tout ce qu'il y a de meilleur. En disant cela, j'entends ceux qui les premiers mirent en lumière les sciences et les disciplines que l'on comprend sous le commun nom de philosophie. Mais à quoi bon des disciplines s'il n'y avait pas des maîtres et des disciples? Or ce sont là comme les éléments qui constituent notre république scolaire. Puisqu'il en est ainsi, du même coup se trouve démontré ce que je voulais, savoir que certainement les écoles n'ont pas pris naissance par hasard, sorties de rien et seulement depuis quelques siècles, mais que chez les anciens, grâce à un divin bienfait, de tout temps elles ont été en usage, et que grâce à elles, par une très heureuse métamorphose, des souches, des êtres sauvages, de vraies bêtes des champs se sont transformés en hommes doués de raison et d'intelligence. Eh bien, démontrons-le par des exemples clairs et évidents.*

*Ne parlons pas des deux colonnes, l'une d'argile et l'autre de pierre, dressées par Setho, à ce que dit Josèphe, ni de ce que le même auteur raconte d'Abraham — tout cela est à mon avis à mettre au nombre des fables juives — et pour moi Josèphe n'est*

quidem videtur, inter Iudaicas fabulas numeranda: et Iosephum ego non modo inter profanos, sed etiam inter ridiculos et ineptos scriptores soleo recensere) existimo Patriarcharum domos veræ ac solidæ eruditionis scholas ab initio fuisse, in quibus imago illa Dei, quanvis in hominibus per peccatum deleta, tamen per illorum fidem instaurata, singulari etiam Dei beneficio accedente, qui omnibus egregiis dotibus illos exornarat, ita reluceret, ut qui eo accedebant, multo cultiores et politiores redirent.

Certe commendari Mosen scimus eo etiam nomine quod omnem Ægyptiorum sapientiam perdidicisset. Constat autem veræ philosophiæ studia ex Ægypto in Græciam esse illata. Salomonis quoque et Danielis eruditio in omni bonarum artium genere prædicatur, quas immerito nonnulli (ut ego quidem arbitror) profanas vocant: quum, sive authorem illarum Deum Opt. Max. sive legitimum earum usum spectes, nihil non sanctum et rectum in eis appareat. Itaque Prophetarum quoque collegia totidem scholas fuisse probabile est, in quibus etsi extraordinem eminebat sapientia illa cælestis quæ

*pas seulement à classer parmi les écrivains profanes, j'estime qu'il faut le ranger avec les auteurs ridicules et ineptes. Mais je pense que les maisons des patriarches ont été dès l'origine des écoles de vraie et solide instruction, où l'image de Dieu, quoique effacée en l'homme par le péché, reluisait néanmoins, restaurée par la foi de ces hommes et aussi grâce à un singulier bienfait de Dieu qui les avait comblés de tous les meilleurs dons. De sorte que ceux qui y avaient accès en revenaient beaucoup plus cultivés et humains.*

*Nous savons de façon certaine que Moïse était apprécié aussi pour avoir étudié toute la science des Égyptiens. Il est d'autre part certain que l'étude de la vraie philosophie a été apportée d'Égypte en Grèce. On vante également l'érudition de Salomon et celle de Daniel, en toute espèce de sciences qu'à tort, à mon avis, certains qualifient de profanes, puisque, soit qu'on considère leur auteur, un Dieu tout bon, tout grand, ou leur usage légitime, rien n'apparaît en elles qui ne soit pur et droit. C'est pourquoi il est probable que les collèges de Prophètes ont été tout autant d'écoles dans lesquelles pouvait briller exceptionnellement cette sagesse céleste qui surpasse de loin toute intelligence humaine, mais où florissait aussi, dans la mesure où*



humanum omnem captum longe superat, tamen pro temporis ratione, et quantum res ferebat, ea studia vigeant quorum cognitio tanquam appendix quædam ad religionis studium accedit.

Apud profanas autem gentes, ac præsertim apud Græcos, quamvis hoc quoque beneficium Dei, sicut cætera omnia, misere fuit profanatum, nihilominus tamen quod in tam densis tenebris lux veritatis aliquatenus manserit inextincta, quod apud eos conservata societas humana, quod non penitus sese peremerint gentes, ex quibus constituerat Dominus Ecclesiam sibi suo tempore colligere, hoc secundum Deum unis illis vetustissimis academiis debemus. Quum autem barbaries illa ex Septentrione totum Occidentem inundasset, excitavit rursum Dominus heroica ingenia, Carolum Magnum videlicet, et alios aliquot Cæsares, earum academiarum authores quibus hodie floret Europa.

Has igitur rationes, hæc exempla, aliaque plurima maximique ponderis argumenta quum amplissimus huius urbis Senatus (cuius lumina hoc ipso in coetu oculis nostris cernimus) sapientissime expendisset, nihil habuit antiquius quam

*le temps et les circonstances le permettaient, l'étude de ces connaissances qui sont comme une sorte de complément à l'étude de la religion.*

*Chez les nations profanes, et spécialement chez les Grecs, quoique ce bienfait de Dieu, comme tout le reste, ait été misérablement profané, néanmoins, le fait que dans de si épaisses ténèbres un peu de la lumière de la vérité ne se soit pas éteinte, que chez eux la société humaine ait été conservée et que ne se soient pas complètement anéanties les nations d'où le Seigneur avait résolu de rassembler, en son temps, son Eglise, tout cela, après Dieu, nous le devons uniquement à leurs seules, très antiques, académies. D'autre part lorsque la barbarie venue du septentrion eut inondé tout l'Occident, le Seigneur suscita de nouveau des génies héroïques, Charlemagne par exemple, et quelques autres princes fondateurs des académies qui sont aujourd'hui la parure de l'Europe.*

*Voilà les raisons, les exemples, avec beaucoup d'autres motifs de grand poids, qui ont été très sagement considérés par le Magnifique Conseil de cette ville (nous en voyons de nos yeux les lumières dans cette assemblée). Il n'eut rien plus à cœur que d'ajouter aux autres ornements de la cité (ils sont nombreux*

ut ad cætera huius urbis ornamenta (quæ et plurima sunt et maxima) hoc etiam academiæ decus adiiceret. Quumque coetus omnes certis demum legibus coire ac retineri satis intelligeret, operam dedit ut eæ ferrentur quibus nullæ hoc quidem tempore vel sanctiores, vel meliores, vel ad fulcienda academiæ fundamenta accommodatiores ferri potuerunt. Sed de optimi Senatus virtute, et ipsarum legum præstantia dabitur alius, ut spero, dicendi locus.

Nunc ad vos scholasticos me totum converto, et vos per Dei nomen obtestor ne vobis ipsi videamini defuisse. Celebre est Platonis dictum illud, Πᾶσα ἐπιστήμη χωριζομένη δικαιοσύνης καὶ τῆς ἄλλης ἀρετῆς, πανουργία ἀλλ' οὐ σοφία φαίνεται id est (ut Cicero convertit) Scientia quæ est remota a iustitia, calliditas potius quam sapientia est appellanda. Hoc igitur cæci etiam philosophi animadverterunt, omnes bonas artes ad vitam ex virtute transigendam pertinere. Quod sane nos ignorare atque adeo re ipsa non præstare nimium turpe fuerit. Illos enim minime mirandum est a scopo aberrasse, qui pro vera iustitia (qua videlicet Deo reddimus quæ Dei sunt)

et grands) l'honneur de posséder aussi une académie. Considérant que toute espèce de corps constitué dépend en définitive d'un statut et d'un règlement, il s'est appliqué à en promulguer de tels qu'on ne puisse pas aujourd'hui en concevoir de plus purs, de meilleurs et de mieux adaptés à servir de fondement à une académie. J'aurai, je l'espère, une autre occasion de parler du mérite de notre excellent Conseil et de la supériorité des Ordonnances.

Maintenant, c'est vers vous, écoliers, que je me tourne et, au nom de Dieu, je vous conjure de ne pas vous manquer à vous-mêmes. Il y a une célèbre sentence de Platon: Πᾶσα ἐπιστήμη χωριζομένη δικαιοσύνης καὶ τῆς ἄλλης ἀρετῆς πανουργία ἀλλ' οὐ σοφία φαίνεται, c'est-à-dire, suivant la traduction de Cicéron: la science qui s'écarte de la justice doit être qualifiée d'habileté plutôt que de sagesse. Cela donc, même privés de la véritable lumière, les philosophes l'ont reconnu: toutes les vraies sciences tendent à faire vivre selon la vertu. Et certes, l'ignorer, ou ne pas le mettre en pratique serait de notre part trop honteux. Il ne faut, en effet, pas du tout s'étonner si on voit errer loin du but ceux qui, ayant adopté la superstition au lieu de la vraie justice (par laquelle nous rendons à Dieu ce qui

superstitionem, pro veris virtutibus vana quædam virtutum simulacra, et (quod poetæ de suo Ixione finxerunt) quasi inanes nubes sint amplexi. Vos autem quid simile prætexere potestis, quibus cum ipso pene lacte et solidam pietatem et veram eruditionem sugere deinceps licebit? si modo (quod omnes ultro facturos confido) ad istarum legum normam ac regulam vestra studia accommodaveritis.

Ut autem hoc præstetis, primum omnium id positum est in Dei Opt. Max. præsidio: quod quam sit vobis paratum et expositum, cum alia plurima, tum vero dies hodiernus abunde declarat: deinde in vestra quoque diligentia, cui nec amplissimi Senatus sapientiam, voluntatem, liberalitem: nec doctissimorum præceptorum eruditionem, studium, industriam deesse vos ipsi coram animadvertitis, ac melius etiam deinceps, ut spero, sentietis.

Quamobrem superest ut ne tanto Dei Opt. Max. beneficio vos indignos vel perfidia vel negligentia ulla ostendatis. Imo vero potius, quum in hunc locum minime conveneritis ut olim plebique ex Græcis ad suos gymnicos ludos spec-

*est de Dieu) qui, prenant quelques simulacres de vertus au lieu des vraies vertus, n'ont (comme l'ont imaginé les poètes de leur Ixion) embrassé que des nuages. Mais vous, que pouvez-vous alléguer de semblable, vous à qui, après avoir été presque dès le biberon nourris dans une solide piété, il aura ensuite été permis d'avoir part à la vraie science, si seulement (et tous vous le ferez, j'en ai la conviction) vous conformez vos études à la norme de ce règlement.*

*La force de la faire réside pour vous en tout premier lieu dans le secours de Dieu tout bon, tout grand. Que ce secours vous attende et vous soit offert, avec beaucoup d'autres choses, la présente journée le proclame abondamment. Ensuite cela tiendra aussi à votre propre zèle. Car, vous le constatez par ce qui est en face de vous, la sagesse, la bienveillance, la libéralité, ne font pas défaut de la part du Magnifique Conseil, ni la science, le zèle, l'habileté, de la part de maîtres très savants. Mieux même, encore, dans la suite vous en ferez, je l'espère, l'expérience.*

*C'est pourquoi il vous reste à montrer que vous n'êtes pas indignes, par infidélité ou par aucune négligence, d'un si grand bienfait de Dieu. Au contraire, puisque vous n'êtes pas venus ici comme autrefois*

tandos, et inanes labores contemplandos, sed ut veræ religionis et omnium bonarum artium cognitione imbuti, et Dei gloriam amplificare, et patriæ ornamento ac vestris etiam præsidio esse possitis: etiam atque etiam memineritis vos sanctæ huius militiæ rationem coram summo imperatore reddituros.

Certe (quod Deus avertat, et sane avertet, ut confido) perpetuam vobis infamiam inuretis, si, quum omnia sese vobis ultro ac sponte offerant, vobis ipsi soli defuisse, soli (inquam) in perniciem vestram videamini coniurasse.

*la plupart des Grecs allaient au spectacle de leurs gymnases pour y assister à de vaines lutttes, mais bien plutôt pour que, préparés par la connaissance de la vraie religion et de toutes les sciences, vous puissiez contribuer à la gloire de Dieu et devenir l'ornement de votre patrie et le soutien de vos proches, rappelez-vous toujours que vous aurez, devant le chef suprême, à rendre compte de votre service dans cette sainte milice.*

*Certes (ce dont Dieu nous préserve, et il nous en préservera j'en suis sûr) vous vous marqueriez d'une perpétuelle note d'infamie, si quand tout s'offre à vous spontanément, seuls, vous vous manquiez à vous-mêmes, seuls, dis-je, vous vous montriez conspirant à votre propre perte.*

Achevé d'imprimer le 15 mai 1959,  
sur les presses d'Albert Kundig,  
à Genève.